

Synthèse de la conférence

## «JEUNESSE, PRÉCARITÉ ET VACANCES»

Lundi 18 Novembre 2013

Auberge de Jeunesse des Deux Rives



LA POLITIQUE DE LA VILLE EN MATIÈRE DE LOISIRS  
ET DE VACANCES POUR LA JEUNESSE

Strasbourg.eu

ET DE VACANCES POUR LA JEUNESSE

**Mathieu CAHN**, Adjoint au Maire de la Ville de Strasbourg, en charge de la vie associative, de la jeunesse, des centres socioculturels, de l'éducation populaire et des politiques de la ville.

La définition créée lors du Conseil des Jeunes (de 11 à 20 ans) c'est « l'âge des premières fois ».

Les politiques « jeunesse » de la ville de Strasbourg s'appliquent aux 11-25 ans ; elles s'associent aux partenaires associatifs pour permettre aux jeunes de se développer, d'expérimenter dans un cadre protecteur.

### Les politiques jeunesse de la ville en cinq axes :

**L'aide aux associations** : la ville soutient 28 associations qui organisent des accueils de loisirs sans hébergement et qui sont régulièrement complets l'été. Elle soutient aussi le départ de 720 jeunes en camps scouts et associations bénévoles.

**Les sorties scolaires** : Elles sont un espace de liberté, un lieu d'apprentissage avec ses pairs. 17 000 enfants ont bénéficié d'un soutien de la ville ce qui représente entre 250 000 € et 300 000 €.

**Les aides aux départs en vacances** : Il s'agit d'aides octroyées pour les familles bénéficiaires de « Bons CAF » ou pour les familles orientées par les services sociaux.

**Les aides à la formation des animateurs et des directeurs** : La ville de Strasbourg co-finance le BAFA et le BAFD. Ce dispositif permet à la fois une professionnalisation des animateurs donc un meilleur accompagnement des enfants mais aussi de développer des premiers emplois chez les jeunes. La ville peut aussi faire bénéficier les associations propriétaires de centres de vacances situés ou non à Strasbourg, d'une subvention d'investissement de 10%.

**Les dispositifs innovants pour les personnes ne partant pas de Strasbourg** : Ce sont des dispositifs d'actions réponses pour celles et ceux qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances comme « les Docks d'été », « la Tournée Arachnima » ou « Passion Sport » : des activités d'éducation populaire et de loisirs de plages, des ateliers créatifs, culturels et sportifs sont proposées pour les familles. Chaque année, la ville doit développer de nouveaux espaces. C'est un lieu de rencontre journalière entre les animateurs, les enfants et les parents créant des liens forts entre eux.

Les limites à cette dynamique sociale et socioculturelle résident dans l'empilement des dispositifs. Il faudrait une plus grande cohérence entre les ensembles. Ces dispositifs permettent à la jeunesse de croire en ce dont elle a envie de croire, ils sont importants mais il est nécessaire d'aller encore plus loin.



Dans le cadre de la Semaine de la Solidarité Internationale et du Mois de l'Economie Sociale et Solidaire, des intervenants institutionnels, associatifs et militants ont ouvert le débat sur la question de l'accès aux loisirs pour les jeunes en situation de précarité.



### Programme de la conférence

**Armelle LE SCOUZEC** : Introduction et présentation de l'Aja

**Mathieu CAHN** : Les politiques de la ville en matière de loisirs et de vacances pour la jeunesse

**Jacques BUISSON** : Les dispositifs d'accessibilité aux équipements et aux activités touristiques

**Stéphanie KRAEHN** : Constat sur la précarité

**Suzanne HAAR** : L'accès aux vacances pour les jeunes en situation de précarité

**Sonia CARDONER** : Illustration de la spirale «handicap et précarité»

# «JEUNESSE, PRÉCARITÉ ET VACANCES»

Lundi 18 Novembre 2013

Auberge de Jeunesse des Deux Rives

## INTRODUCTION ET PRESENTATION DE LA CONFERENCE



### Les chiffres clés des interventions



- 3 millions de jeunes exclus des vacances.
- 31% des jeunes de moins de 18 ans sont en situation précaire.
- En 30 ans, les départ en vacances dans les centres de vacances sont passé de 16% à 10%.
- A Strasbourg, 28 associations organisent des ALSH ce qui représentent 100 000 journées/enfants.
- La Ville de Strasbourg aide a financé 283 formations BAFA et 10 BAFD.
- 31% des familles vivent de transferts sociaux avec un revenu familial moyen de 847 euros par mois.
- En 2013, 22 enfants en situation de handicap sont partis en séjour par l'espace ressource loisirs et handicap de la JPA, 11 ont bénéficié de l'aide de l'ANCV (11 000 euros).
- La JPA a récolté 12 422 euros par la collecte de solidarité dans les écoles.

**Armelle LE SCOUEZEC**, *Coordinatrice du pôle solidarité et développement durable Aja UES*

Pour trouver un point de convergence entre toutes les définitions de la jeunesse, Maurice Debesse, professeur spécialisé dans l'éducation et auteur de plusieurs ouvrages sur l'adolescence propose : «*La jeunesse se définit par opposition à la génération parvenue à la pleine maturité, elle est le moment du développement où l'être, mis en possession de tous ses moyens, presse ses devanciers de son élan enthousiaste et impatient pour se faire une place au soleil.*»

Mais cette place au soleil n'est pas aussi radieuse qu'elle y paraît. Actuellement, la jeunesse ne se laisse plus guider par ses envies mais par la probabilité de trouver un emploi.

L'objectif de cette conférence n'est pas d'alimenter un constat déjà existant et pessimiste sur la précarité mais de montrer les différents dispositifs liés à la jeunesse qui peuvent être mis en place et de laisser une place plus grande place à la participation et aux initiatives des jeunes.

Aja est une coopérative de tourisme solidaire en Alsace. Notre pôle solidarité et développement durable a pour but l'accès aux vacances pour tous en s'appuyant sur les compétences de nos territoires et en créant des passerelles en termes d'accessibilité.

Aja a été créée au départ pour permettre aux jeunes une plus grande mobilité. Aujourd'hui, il s'agit toujours de notre préoccupation.

C'est pourquoi, Aja développe actuellement, des projets spécifiques en fonction des attentes des groupes de jeunes sur des weekends pour leur permettre un accès à des activités ou lieux qui ne leurs sont pas forcément abordable. A plus long terme, nous souhaitons impulser une dynamique participative et d'inclusion par la création de projets solidaires à l'initiative des jeunes et pourquoi pas créer des émulations entre jeunes alsaciens et internationaux...

## LES DISPOSITIFS DE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LA JEUNESSE



**Jacques BUISSON**, *Président de la Caisse d'Allocations Familiales.*

La CAF construit ses dispositifs autour de l'entité familiale qui sont définis dans chaque département. Dans le Bas Rhin, l'aide aux vacances a toujours était importante. Mais certains secteurs offrent peu de propositions. Notamment en milieu rural où traditionnellement on impute à la famille la responsabilité de prendre en charge les loisirs et vacances des jeunes.

Les unités associatives permettent un espace de vie sociale qui contrecarre l'inexistence de l'offre. Les animations de rue pour les jeunes sont primordiales quand ils n'ont pas de prise en charge familiale.

Les associations propriétaires de centres de vacances ont parfois l'impossibilité de soutenir l'investissement pour les locaux. On assiste à une cascade de normes répressives. Les opérateurs n'arrivent plus à proposer des séjours abordables.

Pourtant 30% des enfants inscrits dans des centres de vacances partent plus de 15 jours, ce sont des familles qui ont les coefficients les plus bas. Les associations caritatives mobilisent une grande énergie pour faire partir ces jeunes en vacances, la CAF maintient son soutien dans ces initiatives.

### Différentes actions proposées par la CAF :

- Pour les familles nombreuses : VACAF est un dispositif mutualisé, les familles peuvent l'obtenir en fonction de leur quotient familial. Ce dispositif sera mis en place en 2014 pour les séjours vacances.
- L'aide au départ pour les premières vacances, par le biais des centres socioculturels pour les familles qui éprouvent des difficultés dans l'organisation et le financement de leurs vacances.
- Concernant la formation des animateurs et directeurs : elle permet d'offrir aux jeunes une qualité d'encadrement. Dans une optique d'engagement solidaire, la CAF soutient actuellement la prise en charge de la troisième session du BAFD

# «JEUNESSE, PRÉCARITÉ ET VACANCES»

Lundi 18 Novembre 2013

Auberge de Jeunesse des Deux Rives



## L'ACCÈS AUX VACANCES POUR LES JEUNES EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

**Suzanne HAAR** : Bénévole à Jeunesse au Plein Air



Jeunesse au Plein Air est une confédération (1938) du front populaire. Elle affirme le fait que le temps de l'école ne suffit pas à former l'enfant. Elles regroupent différents organisateurs de séjours : ce sont des associations confédérées.

Les J.P.A. regroupent trois acteurs qui gravitent autour de l'enfant et de son développement : les parents, les enseignants et le secteur associatif. La solidarité s'organise autour du droit aux vacances.

La précarité ce n'est pas seulement la pauvreté : c'est aussi la réduction du périmètre de l'existence, la réduction du quotidien aux préoccupations utilitaires, le langage qui se réduit, l'exploration qui se limite.

A l'école, l'enfant utilise alors le langage essentiel, il ne met pas d'image sur les nouveaux mots, il se sent en échec, on assiste alors à un décrochage scolaire, un sentiment d'injustice, qui produit de la révolte. La filière de formation est subie, il abandonne tout projet professionnel, il perd l'estime de lui et l'espoir. Se crée alors un fossé entre lui et ceux qui sont bien intégrés. Ils s'enferment avec ceux qui sont dans la même situation.

Le vécu des adultes à de fortes répercussions sur l'enfant.

L'expérimentation est indispensable. Partir en vacances c'est oublier les tensions de la pauvreté, les sanctions de l'école, c'est un moment extraordinaire pour restaurer son estime de soi, c'est le lieu pour apprendre des mots nouveaux. Les vacances permettent de devenir curieux, d'avoir envie d'apprendre.

La plus-value des centres de vacances c'est la mixité sociale et géographique. Elles s'inscrivent dans un territoire.

Les J.P.A. ont un partenariat avec les Restos du Cœur et la ville de Strasbourg qui permet à des jeunes d'intégrer un centre de vacances dans un autre contexte et de perdre leur « étiquette » du quartier.



Rendez-vous sur le site [www.lestablesrondes-aja.fr](http://www.lestablesrondes-aja.fr)

## ILLUSTRATION DE LA SPIRALE HANDICAP ET PRECARITE

**Sonia CARDONER**, Responsable de l'Espace Ressources Handicap de Jeunesse au Plein Air



Le cumul entre une situation précaire et la prise en charge d'un handicap amène des problématiques supplémentaires : éloignement des soins, du travail. Souvent après déduction du loyer, des charges, de l'alimentation, des soins, il ne reste plus rien pour les loisirs.

Un exemple illustrant le surcoût qu'engendre le handicap : un séjour coûte 650 € pour un enfant. Il faut payer 650 € supplémentaires pour l'accompagnateur d'un enfant en situation de handicap.

Pour pallier à ce surcoût, Jeunesse au Plein Air bénéficie d'une convention avec l'ANCV pour les chèques vacances.

Il y a possibilité de faire appel à la MDPH pour le surcoût lié au handicap mais non pour le séjour. Elle peut alors prendre jusqu'à 75% de la somme au maximum à sa charge.

## Les actions de l'Espace Ressources Loisirs et Handicap :

En 2013, 22 enfants en situation de handicap sont partis en séjour de proximité ou en séjour éloigné. 11 enfants ont bénéficié de l'aide de l'ANCV (11 000 €)

L'aide à l'accueil en ALSH et l'organisation de forums de sensibilisation (notamment au surcoût engendré par la situation de handicap).

La Caisse d'Allocations Familiales soutient l'Espace Ressource et Handicap par le financement d'un poste salarié.

## CONSTAT SUR LA PRECARITE

**Stéphanie KRAHEN** : Responsable Caritas Bas Rhin



Caritas est présent dans cinquante lieux différents, il s'agit d'une association spécialisée dans la lutte contre la précarité et l'exclusion qui accompagne et met en place des initiatives solidaires pour des personnes isolées et des familles en difficultés.

Le constat actuel montre une augmentation significative de la précarité. Les familles cherchent avant tout à subvenir aux besoins primaires : comment manger, se loger, payer le loyer.

En 1998, la loi de lutte contre l'exclusion affirme l'accès aux vacances et aux loisirs comme droit fondamental.

Mais pour certaines personnes en rupture totale, cette césure se propage au niveau social aussi. 95% des personnes en situation précaire n'ont plus accès aux « sorties », plus de liens avec leur famille et leurs amis, n'arrivent plus à se promener dans le quartier, faire du sport, participer à une activité...

Caritas doit compter sur son réseau de bénévoles pour faire partir ces familles et doit les convaincre du bienfondé du projet.

## Différentes propositions d'actions de Caritas :

- Aide financière au départ en colonie (s'ouvrir au monde)
- Recherche de familles de vacances : ce qui permet à l'enfant d'expérimenter d'autres modes de vie et de découvrir un autre environnement.

